

LE PLAN DE FORMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

EN COPRODUCTION AVEC LE CNFPT LORRAINE, LE CNFPT ALSACE/MOSELLE ET UNIFORMATION EST

OBJECTIFS

Mieux comprendre la formation, comme outil d'accompagnement et de contribution au développement des compétences des ressources humaines. Identifier les mécanismes d'élaboration du plan de formation : de l'analyse des besoins à l'évaluation.

CONTENU

Traduction opérationnelle de la politique de formation d'une structure, le plan de formation est un document qui lie les différents acteurs concernés : la direction, les responsables impliqués dans sa construction, les futurs stagiaires...

Matin : Cadre général de la formation et méthodologie

– le cadre de la formation tout au long de la vie : bref rappel historique de l'évolution de la formation professionnelle, quelques définitions fondamentales, les enjeux de la formation, les différentes catégories d'actions de formations, le DIF, la VAE

– le plan de formation : définition, objectifs

les différentes phases de la construction d'un plan de formation : identification des besoins, analyse, élaboration plan de formation, communication sur plan de formation, évaluation

Après-midi : Ateliers

Cette deuxième partie s'attachera à développer les spécificités de chaque secteur dont dépendent les établissements d'enseignement artistique : public, privé.

– pour les établissements d'enseignement artistique (FPT) : un intervenant du CNFPT

– pour les écoles associatives : un intervenant de l'OPCA Uniformation

Synthèse de la journée.

PUBLIC

Directeurs d'établissements d'enseignement artistique (public, associatif) et toute personne en charge de la formation dans un établissement d'enseignement artistique.

Date

23 mars 10

de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Lieu

**Abbaye des Prémontrés –
Pont-à-Mousson**

Places

30

**Participation gratuite,
sur inscription**

Délai d'inscription

**au plus tard deux semaines avant
le 1^{er} jour du stage**

**Cette action est également
inscrite dans l'offre de formation
2010 du CNFPT. Pour les person-
nels des collectivités territoriales,
il convient donc de s'inscrire
directement auprès du CNFPT.**

Déjeuner possible sur place

et sur réservation à l'inscription.

Tarif : 15,25 €